



COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIER DU 25 MAI 2009
(Salle Robespierre)

QUARTIER SAINT-NAZAIRE NORD

Étaient présents :

Alain MANARA	Adjoint au Maire, chargé du quartier Saint-Nazaire Nord
Gilles BALAC	Représentant l'Amicale Laïque Pierre Brossolette
Thomas BAUDSON	Représentant SILÈNE
Philippe DESBANS	Collège des habitants
Catherine DUSSART	Représentant la FCPE Secondaire
Didier GALLAIS	Représentant l'association Carrefour d'Entraide
Cédric GALLEN	Collège des habitants
Loïc GENTE	Représentant le club sportif SNOS Basket
Chantal HUTEAU	Représentant la Direction de la Fédération des Maisons de Quartiers
Annie MALASSE	Représentant l'association publique de locataires CLCV
Marcel NOEL	Collège des habitants
Michel POIGNAN	Représentant l'association publique de locataires CNL
Christèle TRUIN	Représentant les commerçants et artisans
Danièle VOGNE	Collège des habitants

Étaient excusés :

Christian ANNEIX	Représentant les Usagers de la Fédération des Maisons de Quartier
Nicolas BACHELET	Représentant le Conseil Général
Fabienne FONTENEAU	Représentant l'école privée Notre Dame de Toutes-Aides
Yvette JAUMOUILLE	Collège des habitants
Claude LAPORTE	Collège des habitants
Myriam LERAY	Collège des habitants

Assistaient également :

Anne-Véronique MEYER	Direction des Relations aux Habitants – Unité Vie des Quartiers
Didier RIALLAND	Mission Politiques de Proximité

I. PRÉSENTATION SUCCINCTE DU RÈGLEMENT INTERNE DES CONSEILS DE QUARTIER ET RAPPEL DE LA DÉMARCHE D'ADOPTION

25 membres des conseils de quartier s'étaient portés volontaires pour participer à l'élaboration du Règlement Interne. A l'issue de deux réunions du groupe de travail constitué de ces volontaires et d'Élus, le Conseil Municipal du 19 décembre 2008 a approuvé les termes du Règlement Interne adressé à tous les membres des conseils de quartier en janvier 2009.

Ce document a pour but de définir les modalités de fonctionnement des conseils de quartier : composition du bureau, organisation des séances, règles de bonne conduite, groupes de travail, communication des travaux, ...

Le Règlement Interne précise également les conditions de remplacement ou de radiation des membres ainsi que les modalités de création et dissolution.

II. ÉLECTION DU BUREAU

L'Adjoint de quartier est Président de droit du Conseil de quartier et du Bureau. Le conseil de quartier désigne en son sein **annuellement** - pour une durée de 12 mois renouvelable une fois - les 3 autres membres :

- 1 chargé des débats : distribuer la parole pour favoriser la participation de tous.
- 2 secrétaires : rédaction d'un relevé succinct des décisions et avis.

Deux personnes ont fait acte de candidature au poste de secrétaire : M. GENTE et Mme HUTEAU. Une personne est candidate au poste de chargé des débats : M. LAPORTE.

Le conseil de quartier élit : Mme HUTTEAU et M. GENTE (secrétaires) et M. LAPORTE (chargé des débats).

III. PROJETS DE PROXIMITÉ DU QUARTIER –GROUPES DE TRAVAIL - AVIS ET DÉCISIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

Rappel : un groupe de travail est une instance déléguée par le conseil de quartier pour étudier une question précise, selon un calendrier déterminé. Il est composé de membres du conseil de quartier et éventuellement de riverains ou de représentants associatifs. Ses travaux sont accompagnés par des techniciens de la Ville.

A) Des groupes de travail peuvent se constituer sur les projets de proximité suivants :

Thème	Mission du groupe de travail / Composition
Projets de proximité	
<p>Prézégat : abords de la salle Georges Brassens</p>	<p>La salle Georges Brassens a été réhabilitée récemment. L'aménagement de ses abords pourra consister en : libération des espaces verts actuellement clos, création d'un cheminement piétons le long de la salle, réaménagement de la cour. Il y a un espace important sur lequel travailler, en impliquant les riverains, les associations et les suppléants du conseil de quartier. Le groupe de travail sera animé par M. Jean-Marc ALLAIN, Élu de Proximité Préségat.</p> <p><u>Avis du conseil de quartier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les jeunes du quartier (12/17 ans). - Recenser les besoins, créer du lien et rapprocher les habitants. <p>Un "flyer" d'information sera distribué dans les boîtes des riverains. M. NOEL se déclare volontaire pour distribuer ces invitations.</p> <p>Premiers inscrits au groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Didier GALLAIS - M. Marcel NOEL
<p>Square ZAC du Plessis</p>	<p>Suite à la décision prise lors de la réunion de présentation de la ZAC du Plessis, un groupe de travail pourra commencer à se réunir en septembre 2009. Des riverains seront invités à y participer. Les membres suivants du conseil de quartier s'inscrivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Cédric GALLEN - M. Philippe DESBANS
Autres projets pouvant mener à la création d'un groupe de travail	
<p>Projet de plateforme mobile (bus)</p>	<p>Il s'agit de proposer aux jeunes, particulièrement ceux des quartiers Nord et de la Galicheraie, une plateforme mobile (informatique et jeux), en liaison avec les maisons de quartier. Cette initiative est prise pour pallier le manque d'équipements pour jeunes. Le bus stationnera dans les différents quartiers.</p>
<p>Multi-jeux Berthauderie</p>	<p>Multi-jeux à la place du terrain stabilisé derrière les bâtiments à proximité des jardins.</p>

IV. SUJETS PROPRES AU QUARTIER

*** Carrefour Buffon-Marat-Berthauderie**

Ce carrefour est identifié comme "accidentogène", en raison des priorités à droite. Une étude sur les possibilités d'aménagement est prévue : chicanes, ralentisseurs, stops décalés par exemple.

*** Requalification du rond-point Picard-Maupassant :** elle devrait être prise en charge par Silène.

V. INFORMATION SUR LES RÉUNIONS D'INTER SERVICES DE QUARTIER

Les inter services de quartier réunissent au moins deux fois par an des professionnels municipaux, para-municipaux et d'autres agents publics, tous acteurs de terrain. Ils sont installés pour chaque secteur (7 au total) et permettent un maillage avec et entre les différents partenaires travaillant sur les mêmes lieux au bénéfice du même usager. Leur rôle premier est d'assurer une fonction de veille en faisant remonter des faits constatés dans les quartiers.

Des groupes de travail des inter services de quartier sont en cours de constitution sur les thèmes suivants : délinquance/incivilités, propreté publique, abords des écoles, toilettes publiques etc. Les conseils de quartier concernés seront informés de l'avancement des travaux de ces groupes de travail, soit à l'occasion de réunions du CDQ, soit par mail ou par courrier.

- Dysfonctionnements ou problèmes relevés par l'interservice de quartier Nord :

- Déjections canines, encombrants
- Demande de pose d'un portail en bout de l'École Gambetta

Les dysfonctionnements ou problèmes relevés par les inter services de quartier ont été pris en compte par les services municipaux. Certains ont été réglés immédiatement ; d'autres, nécessitant des études ou une planification, font l'objet d'un travail plus approfondi.

VI. QUESTIONS DIVERSES

A) Transports

- Deux réunions, les 11 et 18 juin, permettront de développer les problématiques présentées à l'Assemblée Générale du 12 mai.
- Pour les absents à l'Assemblée Générale, il reste la possibilité d'assister à une réunion publique sur les transports urbains, le plan vélo et le stationnement : jeudi 1^{er} juillet à 18 heures à la Maison des Associations – Agora 1901 – (avenue Albert de Mun à Saint-Nazaire).
- La réunion du conseil de quartier du 22 septembre 2009 portera sur la réorganisation du Réseau STRAN (liaisons des quartiers).



Fait à Saint-Nazaire, le 30 juin 2009